
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 27/2 (2000)

DOI: 10.11588/fr.2000.2.61819

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

John HARDMAN, *French politics 1774–1789. From the accession of Louis XVI to the fall of the Bastille*, Londres et New York (Longman) 1995, X–283 p.

L'originalité de cet ouvrage, c'est d'aborder le règne de Louis XVI dans une perspective strictement politique, en étudiant les ministères qui se sont succédé de 1774 à 1789. Ce n'est pas pour autant une étude institutionnelle, mais une approche de la vie politique dans les dernières années de l'Ancien Régime à travers la relation triangulaire entre le roi, les ministres et le parlement. Pour rendre compte de cette chronologie fine, J. Hardman utilise des travaux bien connus mais aussi des sources inédites, comme les archives Vergennes, le fonds Joly de Fleury à la Bibliothèque nationale, les papiers de Castries. Le parti pris de l'auteur permet une relecture de cette période cruciale qui se caractérise par une grande instabilité ministérielle. John Hardman s'intéresse de très près au choix des ministres, en partant de leurs origines familiales et sociales, de leur carrière antérieure et des raisons qui ont conduit à choisir une personne en écartant bien d'autres. Ce qu'il souligne, c'est que le profil des ministres de Louis XVI est varié: les ministres ne sont plus seulement des anciens intendants ou maîtres des requêtes, mais ce sont aussi des anciens généraux, des anciens ambassadeurs ... L'auteur s'intéresse de près à la disgrâce des ministres, à l'exil qui leur imposé, et insiste sur la différence de traitement pour chacun. Pour caractériser le groupe des ministres et secrétaires d'État, l'auteur montre que certains descendaient de ministres et qu'ils avaient souvent des liens familiaux entre eux. En général, J. Hardman qui a consacré une biographie à Louis XVI permet de mieux comprendre la place du roi, et aussi l'influence de la reine.

La seconde partie est thématique. Une étude est consacrée aux premiers ou principaux ministres, et montre bien que Louis XVI a choisi une solution toujours ambiguë: il n'a pas de premier ministre, mais il n'est pas lui-même son premier ministre, et il a besoin d'un personnage près de lui comme centre du pouvoir. Un chapitre est consacré aux contrôleurs, directeurs et ministres des finances, et l'ouvrage tend à infirmer l'idée traditionnelle selon laquelle le contrôleur général était le principal ministre. Une place est réservée à Necker – l'accent qu'il mit sur la collecte de l'impôt plutôt que sur son assiette, ses liens avec la haute noblesse et le clergé, sa politique «libérale». Puis l'auteur étudie le rôle très variable du conseil d'État et le recours à des comités spécialisés. Il revient ensuite sur Louis XVI lui-même dans ses rapports avec les hommes politiques, montrant bien la difficulté de travailler avec ce roi «un peu sauvage», selon la formule d'Ormesson. J. Hardman souligne aussi que le rôle politique de Marie-Antoinette ne s'est imposé vraiment qu'après 1787 et la «dépression nerveuse» de son mari en raison du rejet par les Notables de son programme de réformes. Loménie de Brienne fut de fait sa créature. Après avoir analysé les rapports entre la couronne et les parlementaires, J. Hardman revient sur la question de l'opinion publique. L'auteur s'appuie sur la réflexion de P. Burke, «The Fabrication of Louis XIV», pour discuter la date de naissance de l'opinion publique telle qu'elle a été proposée par K. M. Baker ou M. Ozouf. Il montre aussi qu'il est bien difficile de préciser ce qu'était avant la Révolution cette opinion publique, même si la publication par Necker de son «Compte rendu» a été une étape importante pour la susciter. L'absence de toute institution, semblable au Parlement anglais, rendait finalement impossible une expression simple et claire de la voix publique que chacun en réalité utilisait à son gré.

Ce livre est une relecture des événements, originale, intéressante et synthétique, avec le souci d'approcher les faits sans être obsédé par la Révolution elle-même, en étudiant la vie politique à travers les habitudes de l'Ancien Régime. Précis et documenté, ce travail qui propose des citations traduites en anglais permet d'analyser très concrètement, sans préjugés idéologiques, la prise de décision pendant le règne de Louis XVI.

Lucien BÉLY, Paris